



Arguments

La culture dans le projet socialiste : l'ambition d'une société créative

21 avril 2011

1. La culture est au cœur du projet socialiste

- **Un projet socialiste ne se conçoit pas sans une place centrale pour la culture.** Pour nous, elle est une priorité et elle doit irriguer – au-delà de la politique culturelle au sens « traditionnel » - toute l'action publique (politique de la ville, politique étrangère, éducation, lutte contre les discriminations, etc).
- **Contrairement aux contrevérités de la droite, qui préfère le mensonge au débat démocratique, la culture est présente dans les textes du projet socialiste.** Un chapitre est consacré à la société créative que nous voulons bâtir (p. 39 du texte) et, dans le texte intégral, une section entière est consacrée à l'accès à la culture à tous les âges et au soutien à la création et aux créateurs (p. 31 et 32). Les deux sont en ligne sur www.parti-socialiste.fr.
- **En prenant appui sur le foisonnement d'initiatives et de talents,** en valorisant le patrimoine artistique et architectural extraordinaire de notre pays et de ses territoires, nous voulons **réenclencher une politique culturelle ambitieuse.**

2. C'est d'autant plus nécessaire qu'après 10 ans de droite, la politique culturelle est en déshérence

- Les professionnels sont fragilisés par **des réformes sans concertation.**
- Le pilotage par l'Élysée des « grands » projets culturels relève du **fait du Prince.**
- **Le volet culturel de la politique étrangère est exsangue.**
- **Les usages et la culture numériques sont abordés sous le seul angle répressif.**
- **Le budget de la culture est la variable d'ajustement des finances publiques,** avec une application drastique de la RGPP qui s'est notamment traduite par la suppression de centaines de postes chaque année au ministère et dans les grands établissements culturels.

3. Nous voulons bâtir une société créative

- **La création culturelle et artistique est à la fois le mouvement de la société et le patrimoine laissé aux générations futures.** Nous voulons que la société toute entière participe de ce mouvement.
- Nous accompagnerons les créateurs dans leur recherche et leur construction de **nouveaux lieux de création, de répétition et de diffusion.** Nous créerons des plateformes régionales de concertation et d'innovation artistique et culturelle. **Nous garantirons la liberté de création.**
- **Nous proposerons de nouveaux modèles économiques d'intervention en faveur de la création,** par exemple par l'élargissement au spectacle vivant des mécanismes du CNC, alors qu'ils sont aujourd'hui réservés au cinéma.
- **Nous soutiendrons l'emploi culturel et artistique pour passer d'une logique « d'emplois aidés » à une logique d'aide à l'emploi.** Par exemple, nous travaillerons à la mise en place d'une chambre professionnelle, à l'évolution du régime spécifique d'assurance-chômage pour les intermittents, à de nouvelles formes « d'entreprises artistiques » sous mode coopératif, etc. **Nous souhaitons que les financements publics incitent à la diversification des formes économiques** existant dans le secteur culturel, par exemple en favorisant les structures relevant de l'économie sociale et solidaire.
- **Pour que la culture irrigue la société, les artistes seront associés à la construction des espaces urbains et des espaces publics** via l'obligation du 1 % artistique dans les projets d'aménagements et dans les équipements publics.
- **Nous nous engagerons pour que la culture soit au cœur des politiques publiques européennes** pour développer et protéger les industries culturelles et audiovisuelles de notre continent et préserver la diversité culturelle. **Le champ culturel doit être exclu de l'application de la directive service.**

4. La culture à tous les âges, dans tous les territoires

- **Les modes de diffusion numériques rendent possibles la promotion de la diversité culturelle et l'égalité entre les territoires.** Nous devons à la fois **adapter le droit d'auteur à la révolution numérique**, pour protéger les créateurs, et **assurer l'égalité d'accès à ces biens et services culturels sur Internet**, quels que soient les territoires ou les niveaux sociaux.
- **L'adaptation du droit d'auteur à la révolution numérique passe par l'émergence d'un nouveau modèle économique** réellement rémunérateur et redistributif pour les ayants-droit – elle ne passe certainement pas par des lois pénales, que nous abrogerons.
- **Pour que les citoyens soient égaux devant l'accès à l'art et à la culture, nous ferons de l'éducation artistique et culturelle une priorité en nous appuyant sur l'expérimentation territoriale.** Education artistique et éducation à l'image figureront d'ailleurs dans le socle commun d'apprentissage – c'est une condition pour une réelle citoyenneté. Nous engagerons un plan d'« alphabétisation numérique » pour assurer aux citoyens une maîtrise des nouveaux langages de communication et de création. Pour valoriser les biens culturels par la numérisation et les rendre accessibles au plus grand nombre, nous créerons un « grand service public numérique. »
- **Nous ferons de l'espace public – dans les villes, à la campagne – un lieu privilégié de diffusion et d'échanges culturels.**

5. Nous engagerons une véritable politique du patrimoine

- **Celui-ci est peu entretenu et parfois bradé par la droite :** le projet de confier à un opérateur privé l'Hôtel de la Marine, joyau du patrimoine national a révélé au grand jour la politique de privatisation du patrimoine conduite par l'actuel gouvernement.
- **Rien ne peut justifier le bradage du patrimoine national, pas plus sa privatisation que son transfert sans conditions ni compensation aux collectivités territoriales.**
- **Nous conditionnerons les partenariats d'économie mixte**, qui peuvent offrir une solution de financement aux coûts – élevés – d'entretien du patrimoine, à l'existence d'un **projet de valorisation** culturelle des sites exploités et à la garantie du **caractère public de la propriété**.
- **D'une façon générale, nous préserverons le patrimoine monumental en l'associant à la définition de projets culturels et de création artistique ambitieux.**